

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF1487

présenté par

M. Descoeur, Mme Corneloup, M. Fabrice Brun, Mme Dalloz, M. Bony, M. Cordier,
Mme Sylvie Bonnet, M. Breton et M. Taite

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.
--